

Mairie Segré-en-Anjou-Bleu

Marché de travaux : emplois partiels sur le territoire de Segré-en-Anjou Bleu

PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :

Mairie Segré-en-Anjou-Bleu

Numéro national d'identification :

SIRET : 20006542300010

Ville :

Segré-en-Anjou-Bleu

Code Postal :

49500

Groupeement de commande : Non.

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Nom du contact :

Madame Françoise COCANDEAU

Adresse mail du contact :

francoise.cocandea@segreenanjoubleu.fr

Numéro de téléphone du contact :

0241929233

Section 3 : Procédure

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Voir article 15 du RC

Capacité économique et financière :

Voir article 15 du RC

Capacité technique et professionnelle :

Voir article 15 du RC

Technique d'achat :

Sans objet

Date et heure limite de réception des plis :

14/04/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Réduction du nombre de candidat : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Critères d'attribution :

Voir article 18 du RC

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché :

Marché de travaux : emplois partiels sur le territoire de Segré-en-Anjou Bleu

Code CPV principal :

44113810-6

Type de marché :

Travaux

Description succincte du marché :

Marché de travaux : emplois partiels sur le territoire de Segré-en-Anjou Bleu

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche :

Voirie

Lieu principal d'exécution du marché :

Segré-en-Anjou Bleu

Durée du marché (en mois) : 48.

Consultation à tranches : Non.

La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : Non.

Section 5 : Lots

Marché alloti : Non.

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non.